

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
13 JANVIER 2020**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h 00.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|------------------|------------------------------|
| 1. | 4. Elizabeth FEE |
| 2. | 5. Aaron PATELLA |
| 3. Guy VEILLETTE | 6. Alexandre-Nicolas LEBLANC |

ABSENT(S) : Pauline FARRUGIA, Marcella DAVIS GERRISH

FORMANT QUORUM sous la présidence de Michael Page, Maire

SONT AUSSI PRÉSENTS Benoit Tremblay, Directeur général et Secrétaire-trésorier et Bruno Bélisle, Secrétaire-trésorier adjoint.

ORDRE DU JOUR – 13 JANVIER 2020

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des séances du 15 novembre, du 2 et 18 décembre 2019
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Chambre de commerce Memphrémagog – Partenariat

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

6. Poste de directeur général et secrétaire-trésorier – Fin de la période de probation
7. Règlement 2019-627 remplaçant le règlement 2019-619 sur la rémunération des membres du conseil – Avis de motion
8. Règlement 2019-627 remplaçant le règlement 2019-619 sur la rémunération des membres du conseil – Dépôt

FINANCES ET TRÉSORERIE

9. Acceptation des comptes à payer
10. Rapports des salaires nets – 2019-12
11. Règlement 2019-626 régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2020 – Adoption
12. Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook – Adoption du budget 2020
13. Projet de loi no 48 (fiscalité agricole)

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

14. Reconstruction du pont de la rue Main – Approbation des heures de travail prolongées
15. Reconstruction du pont de la rue Main – glissière de sécurité

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

VARIA

16. Appui à la Municipalité de Ogden concernant le programme de redevances à l'enfouissement
17. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
18. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
13 JANVIER 2020**

2020-01-13.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

JE, ÉLIZABETH FEE, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté avec une modification au point 2, qui est l'ajout de l'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 novembre 2019.

ADOPTÉE

2020-01-13.02

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 15 NOVEMBRE, DU 2 ET 18 DÉCEMBRE 2019

JE, ÉLIZABETH FEE, PROPOSE

QUE les procès-verbaux de la séance extraordinaire du 15 novembre, de la séance ordinaire du 2 décembre ainsi que des séances extraordinaires du 18 décembre 2019 soient adoptés.

ADOPTÉE

2020-01-13.03

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

2020-01-13.04

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

(10) citoyens assistent à la séance.

INTERVENANTS

PAUL ST-PIERRE

CAROL HALLER

PATRICK LAJOIE

MICHEL DESROSIERS

SUSAN GWYNN

PAUL ST-PIERRE

MICHAEL ROCHETTE

MICHEL DESROSIERS

OBJETS

QUESTION SUR LES RÉOLUTIONS SUR LE PONT, SUR LA RÉGIE D'INCENDIES SUITE AUX TRAVAUX SUR LE PONT

QUESTION SUR LE DÉBUT DES TRAVAUX DU PONT

INFOS SUR LE PONT – POURRAIT-ON COMMENCER PLUS TÔT ?

COMBIEN DE TEMPS DURERA LES TRAVAUX

DÉTOURS CAUSÉS PAR LE PONT

LE DÉTOUR PASSERA-T-IL PAR LE PONT COUVERT ?

COMMENT ON GERERA LA CIRCULATION SUR LE PONT ?

TAXES FONCIÈRES

2020-01-13.05

CHAMBRE DE COMMERCE MEMPHRÉMAGOG – PARTENARIAT

ATTENDU QUE la proposition de partenariat de la nouvelle Chambre de commerce Memphrémagog (CCM), anciennement Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford (CCIMO) ;

ATTENDU QUE la Chambre de commerce Memphrémagog a comme mission d'appuyer et de promouvoir le développement de la communauté entrepreneuriale en offrant des services et en menant des activités répondant aux besoins de ses membres;

ATTENDU QUE les travaux de réfection de la rue Main prévus de l'été à l'hiver 2020 risquent de présenter un obstacle pour la saison touristique et que la Municipalité est soucieuse de minimiser les impacts des travaux;

ATTENDU QUE la Chambre de commerce Memphrémagog possède le réseau nécessaire pour permettre des actions concertées avec la communauté des commerçants de la Municipalité pour tenter de maintenir l'achalandage sur notre territoire pour la saison estivale 2020;

ATTENDU QU'afin de mener à bien cette mission, l'appui financier de partenaires majeurs comme les municipalités ayant à cœur le développement économique est essentiel à la Chambre de commerce;

JE ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE :

QUE la Municipalité du Village de North Hatley accepte le partenariat proposé par la Chambre de commerce Memphrémagog, incluant une contribution financière de 1 800 \$ sur trois (3) ans, soit 600 \$ par année, à compter du 15 janvier 2020 jusqu'au 15 janvier 2022.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
13 JANVIER 2020**

2020-01-13.06

POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION

ATTENDU QUE Monsieur Benoit Tremblay est à l'emploi de la Municipalité depuis juillet 2019, occupant notamment la fonction de directeur général et secrétaire-trésorier à temps complet;

ATTENDU QUE Monsieur Tremblay rencontre pleinement les exigences de ses fonctions;

ATTENDU QU'il y a lieu de confirmer l'affectation permanente de Monsieur Tremblay en emploi;

ATTENDU la recommandation favorable du Maire et des conseillers;

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

Que Monsieur Benoit Tremblay soit confirmé dans la fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2020-01-13.07

RÈGLEMENT 2019-627 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2019-619 SUR LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL – AVIS DE MOTION

Je, GUY VEILLETTE, donne avis de motion qu'il sera soumis lors de la présente séance du conseil, le projet de règlement 2019-627, remplaçant le règlement 2019-619, sur la rémunération des élus.

Ce règlement aura pour objet de remplacer le « règlement 2019-619 sur la rémunération des membres du conseil » afin d'actualiser la rémunération des membres du conseil municipal

2020-01-13.08

RÈGLEMENT 2019-627 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2019-619 SUR LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL – DÉPÔT

JE, GUY VEILLETTE, DÉPOSE

Le projet de règlement numéro 2019-627 sur la rémunération des élus.

QUE le règlement 2019-627 remplaçant le règlement 2019-619 sur la rémunération des élus soit soumis pour adoption lors d'une prochaine séance régulière du conseil.

ADOPTÉE

2020-01-13.09

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

JE, AARON PATELLA, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 13 janvier 2020 par le Service de trésorerie, au montant de 152 460.79 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

RÉUNION DU : **lundi 13 janvier 2020**
MEETING OF : **January 13, 2020**

Déposé : 2020-01-06
Submit : 06-01-2020

FOURNISSEURS/SUPPLIERS	DATE	FACTURE/INVOIC E	MONTANT/AMOUN T
------------------------	------	---------------------	--------------------

SANI-ESTRIE INC.
CONTRAT COLLECTE ORDURE, RECYCLAGE,
COMPOST

6 584.99 \$

TOTAL 6 584.99 \$

Taxes incluses

DEZIEL

TRAVAUX V23	6 096.92 \$
TRAVAUX V21	1 065.02 \$
ENT. RÉP. VÉHICULE VOIRIE	3 485.77 \$
TRAVAUX V21	669.70 \$
TRAVAUX V21	357.78 \$
TRAVAUX V23	176.69 \$

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
13 JANVIER 2020**

TRAVAUX V21	4 104.91 \$	
TRAVAUX V23	117.79 \$	
TOTAL	16 074.58 \$	
	Taxes incluses	
REVENU CANADA		
DAS	7 536.94 \$	
TOTAL	7 536.94 \$	
REVENU QUÉBEC		
DAS	15 886.17 \$	
TOTAL	15 886.17 \$	
INFOTECH		
LOGICIEL MUNICIPAL SYGEM	10 466.17 \$	4 DE 5
TOTAL	10 466.17 \$	
	Taxes incluses	
SEL WARWICK		
SEL DE DÉGLAÇAGE	4 401.52 \$	
SEL DE DÉGLAÇAGE	4 503.15 \$	
SEL DE DÉGLAÇAGE	4 292.71 \$	
SEL DE DÉGLAÇAGE	4 518.70 \$	
SEL DE DÉGLAÇAGE	4 415.87 \$	
TOTAL	22 131.95 \$	
	Taxes incluses	
HYDRO QUÉBEC		
PAVILLON ÉCLAIR CUISINE	54.88 \$	
POMPE ÉGOUT 2	85.06 \$	
SURPRESSEUR AQUEDUC	39.85 \$	
POMPE ÉGOUT 1	636.10 \$	
SURPRESSEUR AQUEDUC (RUE SHERBROOKE)	628.92 \$	
USINE D'ÉPURATION	2 535.72 \$	
SAPIN DE NOEL	29.29 \$	
STATIONNEMENT	45.00 \$	
ÉCLAIRAGE GÉNÉRAL	1 264.80 \$	
RÉGIE INCENDIE	337.85 \$	
DREAMLAND PARK	90.45 \$	
ÉGOUT MOTEUR (POTEAU)	28.36 \$	
PAVILLON TOILETTES PUBLIQUES	797.10 \$	
POMPE ÉGOUT 5	85.13 \$	
POMPE ÉGOUT 6	128.50 \$	
PARC LOBADANAKI - QUAI MUNICIPAL	311.80 \$	
TOTAL	7 098.81 \$	
	Taxes incluses	
FAE PYROTECHNIE		
SOLDE FEUX D'ARTIFICE 2019	7 391.00 \$	
TOTAL	7 391.00 \$	
	Taxes incluses	
GRAND TOTAL	93 170.61 \$	
	Taxes incluses	

ADOPTÉE

2020-01-13.10

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2019-12

ÉLUS	4 726.78 \$
PERMANENTS	37 927.44 \$
	42 654.22 \$

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
13 JANVIER 2020**

2020-01-13.11

**RÈGLEMENT 2019-626 RÉGISSANT LA TAXE FONCIÈRE ET LES TAUX DE
COMPENSATION DES SERVICES AFIN DE POURVOIR AUX DÉPENSES POUR
L'ANNÉE 2020 – ADOPTION**

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 18 décembre 2019 et que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance, selon les exigences du Code municipal;

JE, AARON PATELLA, PROPOSE

QUE le règlement intitulé « Règlement 2019-626 – Règlement régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2020 » soit adopté.

ADOPTÉE

2020-01-13.12

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK—
ADOPTION DU BUDGET 2020**

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale des déchets solides de la région de Coaticook sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de la gestion des déchets solides de la région de Coaticook a présenté son budget 2020, ledit budget se chiffrant à un montant de 2 041 618 \$;

ATTENDU QUE le tarif proposé pour l'année 2020 est de 75 \$ / tonne pour l'enfouissement et de 50 \$ / tonne pour les matières compostables;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2020 présenté par la Régie intermunicipale de la gestion des déchets solides de la région de Coaticook, se chiffrant à 2 041 618 \$, le tarif d'enfouissement de 75 \$ / tonne et le tarif pour les matières compostables de 50 \$ / tonne.

ADOPTÉE

2020-01-13.13

PROJET DE LOI NO 48 (FISCALITÉ AGRICOLE)

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n° 48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles*;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
13 JANVIER 2020**

JE, MICHAEL PAGE, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley :

- EXPRIME son désaccord avec le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle;
- DEMANDE au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;

DE transmettre copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, au ministre régional, M. François Bonnardel, au député d'Orford, M Gilles Bélanger, ainsi qu'à la Fédération québécoises des municipalités.

ADOPTÉE

2020-01-13.14

RECONSTRUCTION DU PONT DE LA RUE MAIN – APPROBATION DES HEURES DE TRAVAIL PROLONGÉES

ATTENDU QUE les travaux de reconstruction du pont de la rue Main seront effectués pendant la saison estivale 2020;

ATTENDU QUE toutes les parties impliquées de près ou de loin en lien avec les impacts de tels travaux souhaitent que les impacts soient réduits au minimum afin de favoriser une saison touristique prospère;

ATTENDU QUE la Municipalité désire réduire au maximum les impacts de la reconstruction sur la saison estivale en fonction des limitations et exigences imposées par le Ministère des transports;

ATTENDU QUE le Ministère des transports a fait la proposition que des heures de travail prolongées soient préconisées lors de la reconstruction du pont, soit : du lundi au vendredi de 7 h 00 à 22 h 00 et le samedi et dimanche de 7 h 00 à 20 h 00 et que certains travaux de nuit non-bruyants puissent être effectués;

ATTENDU QU'un tel horaire permettrait de réduire d'environ trois (3) à quatre (4) semaines la durée des travaux;

JE, AARON PATELLA, PROPOSE

QUE la Municipalité accepte la proposition du Ministère des Transports sur des heures prolongées de travaux.

ADOPTÉE

2020-01-13.15

RECONSTRUCTION DU PONT DE LA RUE MAIN – GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ

ATTENDU QUE les travaux de reconstruction du pont de la rue Main seront effectués pendant la saison estivale 2020;

ATTENDU QUE North Hatley est défini comme l'un des plus beaux villages au Québec et que la Municipalité désire conserver ce qualificatif;

ATTENDU QUE la Municipalité désire connaître les différentes options afin que les glissières de sécurité du pont démontrent un cachet unique et plus distingué;

ATTENDU QUE le Ministère des transports, via le chargé de projet, exige que la Municipalité s'engage à participer financièrement à l'installation de glissières de sécurité personnalisées avant de procéder à la recherche d'options de glissières pouvant être installées lors de la reconstruction du pont de la rue Main;

ATTENDU QUE le Ministère des transports n'engagera aucun frais pour aucune glissière de sécurité tant et aussi longtemps qu'une entente ne soit parvenue entre les parties;

JE, ÉLIZABETH FEE, PROPOSE

QUE la Municipalité s'engage à accepter de contribuer financièrement à l'installation de glissières de sécurité personnalisées;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
13 JANVIER 2020**

Et

QU'aucune dépense supplémentaire au projet actuel ne soit engagée par la Municipalité pour des glissières de sécurité sans que celle-ci l'ait convenue dans une entente signée avec le Ministère des transports.

ADOPTÉE

VARIA

2020-01-13.16

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE OGDEN CONCERNANT LE PROGRAMME DE REDEVANCES À L'ENFOUISSEMENT

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a un programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles qui consiste à fournir aux municipalités des redevances basées sur la quantité de déchets par habitant qui est envoyée au site d'enfouissement;

CONSIDÉRANT QUE certaines municipalités du Québec ont des populations saisonnières importantes;

CONSIDÉRANT QUE la population saisonnière produit une quantité importante de matières résiduelles qui aboutissent au site d'enfouissement;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec ne compte que la population permanente des municipalités pour calculer les redevances fournies aux municipalités pour leur performance en gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE cette façon de calculer les redevances par le gouvernement du Québec n'est pas équitable pour les municipalités ayant des populations saisonnières importantes;

JE, AARON PATELLA, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley demande au gouvernement du Québec d'inclure chaque résident saisonnier d'une municipalité comme l'équivalent de 0.33 d'un résident permanent dans son calcul des redevances fournies pour l'enfouissement des matières résiduelles;

QU'une copie de cette résolution soit transmise au gouvernement du Québec (Ministère de l'Environnement), au député de la circonscription d'Orford, à la Fédération des municipalités du Québec, à la MRC de Memphrémagog, de même qu'à toutes les municipalités de la MRC Memphrémagog, pour leur appui.

ADOPTÉE

2020-01-13.17

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC LOCAL

INTERVENANTS	OBJETS
PAUL ST-PIERRE PATRICK LAJOIE	INFO SUR LE SALAIRE DES ÉLUS EST-CE QUE LES PROJETS D'URBANISME SERONT ANALYSÉS EN JANVIER. LE PROCHAIN CCUP SERA LE 21 JANVIER
MICHEL DESROSIERS PAUL ST-PIERRE DONALD WATT	RUES SONT TRÈS SALÉES, POURQUOI ? DÉPENSE DE SEL DE DÉGLAÇAGE INFOS SUR LE BUDGET, SUR LES QUESTIONS POSÉES PAR COURRIEL, SUR LE PONT
PAUL ST-PIERRE DONALD WATT PATRICK LAJOIE	ETES VOUS ALLÉ AU MINISTÈRE EN NOVEMBRE DERNIER ? COMBIEN AVEZ-VOUS PLANIFIÉ POUR LES INNONDATIONS ? COMMENT AVEZ-VOUS PENSÉ POUR LA PROLONGATION DES HEURES DE LA CONSTRUCTION DU PONT ?
SUSAN GWYNN CAROL HALLER	A-T-ON DES FERMES AGRICOLES SUR LE TERRITOIRE ? EST-CE QU'ON VA RÉPARER LES AFFICHES D'ENTRÉE DE VILLE ?
MICHAEL ROCHETTE NAISI LEBARON	CAQ ET LE DROIT DE LOCATION À COURT TERME ? POURQUOI LE CAMION DE DÉNEIGEMENT VA EN SENS INVERSE SUR LA RUE SCHOOL ?
NAISI LEBARON	EST-CE QUE LE DÉLAI DE DÉMOLITION EST RESPECTÉ POUR LE CONNAUGHT
SUSAN GWYNN	LUMIÈRE DE RUE SUR MASSAWIPPI PRÈS DE WOODWARD ET SUR SHERBROOKE (PRÈS MME HALLER) À VÉRIFIER

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
13 JANVIER 2020**

2020-01-13.18

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 H 17, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Benoit Tremblay
Directeur général et Secrétaire- trésorier

Je, MICHAEL PAGE, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.